



**Réserves
Naturelles
DE FRANCE**

Date :
N/Réf :
V/Réf :
Objet :
Suivi par :

BILAN

comparaison au 31 décembre 2009 et au 31 décembre 2010

	au 31/12/09		au 31/12/10		au 31/12/10	
	ACTIF		PASSIF		TOTAL PASSIF	
	158 589,87	162 441,54	Fonds associatifs	263 948,77	271 499,22	
Immobilisations	101 034,14	120 202,47	Résultat année en cours	7 550,45	12 683,64	
Amortissements			Fonds dédiés			
Valeur nette des immo.	57 555,73	42 239,07	sur fonctionnement / années antér.	299 022,61	170 964,00	
Caution & prêt	5 404,21	5 404,21	sur fonctionnement / année en cours	249 400,00	321 761,71	
Avance et acompte versés	27 833,20	4 648,00	sur op. mécénat / années antér.	155 215,50	175 840,00	
Créances			sur op. mécénat / année en cours	100 000,00	96 445,00	
créances des usagers et rattachés	168 318,14	92 909,63	Subvention équipement	12 902,78	7 902,78	
provision dépréciation créances	-930,00	-2 328,00	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	77 851,48	71 515,54	
autres créances	354 400,93	284 284,46	charges fournisseurs	6 527,73	2 239,04	
Stock marchandises	13 582,24	16 619,64	Dettes sociales et fiscales	52 985,48	58 008,24	
Actions	15,24	15,24	charges salariales	71 900,72	80 482,52	
Disponibilités			charges prov. congés payés/salaires	4 000,00	57 603,50	
Crédit Coopératif	295 229,82	14 036,94	Produits constatés d'avance			
Sicav / Fcp	337 709,95	848 041,04				
Livret A	2 446,01	13 345,45				
Charges constatées d'avance						
Charges générales	39 740,05	27 729,51				
TOTAL ACTIF	1 301 305,52 €	1 326 945,19 €	TOTAL PASSIF	1 301 305,52 €	1 326 945,19 €	

6 bis, rue de la Gouge
BP 100
21803 Quétigny
Cedex

Téléphone :
03 80 48 91 00
Télécopie :
03 80 48 91 01

rnf@espaces-naturels.fr
www.reserves-naturelles.org

Association Loi 1901
Code APE 913E
SIRET 42843483100023

Quétigny, le 4 mars 2011

Le Président,
Guy-François FRISONI

Le Trésorier,
Bruno TISSOT

RÉSERVES NATURELLES DE FRANCE
BP 100 - 21803 QUÉTIGNY CEDEX
TÉL. 03.80.48.91.00
Fax 03.80.48.91.01

Le CABINET ANAYOU & CHEVIGNARD
COMPTABLES
3, allée des Corvees
21240 TALANT
Tel: 03 80 55 44 80
Fax: 03 80 57 69 58

Aujourd'hui, la terre de demain

6 bis, rue de la Gouge
BP 100
21803 Quétigny
Cedex

Téléphone :
03 80 48 91 00
Télécopie :
03 80 48 91 01

rnf@espaces-naturels.fr
www.rcserves-naturelles.org

Association Loi 1901
Code APE 913B
SIRET 42843483100023

COMPTE DE RESULTAT

comparaison au 31 décembre 2009 et au 31 décembre 2010

	2009	2010	PRODUITS	2009	2010
CHARGES					
Charges d'exploitation			Produits d'exploitation		
achats de matériel	15,98	939,90	ventes diverses	8 071,90	19 479,00
achats tenue uniforme	86 628,00	24 533,06	ventes tenue uniforme membres	56 940,10	979,70
variation de stock	-13 582,24	-3 037,40	participations membres & ext.	72 839,21	63 350,68
prestations pour le réseau	110 442,68	281 788,53	subventions et aides financières	1 364 447,21	1 475 524,20
approvisionnements	10 972,61	8 853,08	cofinancements membres	61 885,00	65 115,00
autres charges externes	455 907,21	376 738,37	reprises/prov. & transfert de charge	17 896,18	3 033,81
taxe sur salaires, impôts	45 761,74	52 540,24	autres produits	1 616,33	4 182,32
rémunérations du personnel	529 345,23	579 001,57	dons	126,26	9 083,63
charges sociales	280 626,67	315 042,88	produits financiers	6 856,21	2 807,25
dotations aux amortissements	24 599,38	28 358,23			
provisions et autres charges	38,00	368,00			
sous-total I	1 530 755,26	1 665 126,46	sous-total I	1 590 678,40	1 643 555,59
Charges exceptionnelles			Produits exceptionnels		
sous-total II	1 003,42	10 376,27	sous-total II	7 620,73	6 003,38
Engag à réaliser / ress. affectées			Reports ressources ex. antérieurs		
sous-total III	354 400,00	418 206,71	sous-total III	295 410,00	456 834,11
Excédent			Déficit		
	7 550,45	12 683,64		295 410,00	456 834,11
total	1 893 709,13 €	2 106 393,08 €	total	1 893 709,13 €	2 106 393,08 €

Réserves
Naturelles
DE FRANCE



Quétigny, le 4 mars 2011

Le Président,
Guy-François FRISONI

(Signature)

RÉSERVES NATURELLES DE FRANCE
BP 100 - 21803 QUÉTIGNY CEDEX

Tél. 03.80.48.91.00
Fax 03.80.48.91.01

Le Trésorier,
Bruno TISSOT

(Signature)

CABINET EMMANUEL CHEVIGNARD
Le Commissaire aux Comptes
COMMISSAIRE AUX COMPTES
Cabinet Emmanuel Chevignard
3, allée des Convées

21240 TALANT
Tél. 03 80 55 74 80
Fax 03 80 57 69 58

Aujourd'hui, la terre de demain



BALANCE DES COMPTES

comparaison au 31 décembre 2009 et au 31 décembre 2010

Date :
N/Réf :
V/Réf :
Objet :
Suivi par :

Comptes de charges	CHARGES	2009	2010
602000	Achat matériel	15,98	939,90
603710	Variation de stock	-13 582,24	-3 037,40
604500	Prestations extérieures/réseau	1 586,11	34 801,71
604200	Prestations conv.FEDF	27 750,00	82 600,50
604300	Trav graph. et impression	81 106,57	164 386,32
6061 à 6063	Fournitures non stockables	2 920,45	2 980,50
60641 + 60642	Achat papier, fournitures	4 055,79	4 399,00
606500	Petit matériel	3 535,91	1 126,74
6066	Loiciels, droits utilisation	460,46	346,84
60720	Achat GEH tenue Uniforme	86 628,00	24 533,06
611000	Hébergement, restauration	125 151,50	89 588,43
613200	Loyer	25 638,17	26 585,61
6133 + 6135	Location matériel, salle	13 498,37	12 354,59
6155 à 6167	Maintenance matériel	11 123,97	10 949,94
616100	Assurances	3 941,39	5 641,55
6181 + 6616	Documentation, droits reprod.	4 282,42	841,90
618500	Frais colloque	557,00	720,00
622600	Honoraires	48 699,94	38 659,66
6212 + 6226	Trav réalisés / intermédiaire	43 667,72	53 019,78
622900	Formation assurée / organismes	10 875,81	2 236,52
623 + 6268	Relations publiques, animation	2 409,85	32,10
6238	Divers dons	0,00	2 104,00
6251 + 6256	Déplacements et frais de mission	109 999,33	83 957,81
6241 + 6244 + 6252	Transport personnes / matériel	15 774,43	10 654,83
626100	Affranchissement	13 694,06	10 471,84
6262 + 6263	Téléphone-télécopie-internet	13 334,72	14 967,35
627800	Frais bancaires	900,47	828,38
628100	Cotisations extérieures	3 358,06	4 124,08
628200	Aides financières extérieures	9 000,00	9 000,00
63512	Taxe foncière	1 700,74	1 812,24
63514	Taxe sur véhicule	50,00	198,00
6311	Taxe sur salaires	44 011,00	50 530,00
641	Salaires & indemnités	529 345,23	579 001,57
646100	URSSAF : sécurité sociale	154 705,37	165 714,52
645200	Mutuelle part patronale	5 165,00	7 205,34
645310	UGRR : retraite & prévoyance	40 218,28	43 488,05
645320	UGRC : retraite & prév. cadres	10 172,40	11 773,88
645400	ASSEDIC : chômage	22 375,70	25 186,31
645500	Ticket Resto part patronale	12 981,13	14 859,92
647500	Medecine du travail	2 183,39	2 212,02
648000	Uniformation : cotis. formation	10 789,60	11 224,91
6458 + 6472 + 6481	Autres charges sociales	22 035,80	33 397,93
654 + 671 + 672 + 678	Charges exceptionnelles	1 041,42	10 744,27
681120	Dotation aux amortissements	24 409,38	26 770,23
68174 + 6875	Prov. créances / risques & charges	190,00	1 588,00
total charges		1 531 758,68 €	1 675 502,73 €

Comptes de produits	PRODUITS	2009	2010
7061 + 70611	Abonnements Lettre des RN	905,00	0,00
7062 + 70625 + 70626	Participation diffusion doc.	5 141,80	7 717,20
706300	Participation conarés	48 079,70	57 522,50
706400	Participations diverses	18 712,71	3 628,18
706500	Participation aides OG	0,00	2 200,00
7072	Vente GEH Tenue Uniforme	56 940,10	979,70
7071 à 7079	Vente signalétique, dépliants, serena	8 071,90	11 761,80
741 200	Subventions MEEDDM-DEB	840 000,00	981 550,00
741400	Subventions collectiv. terr.	169 500,00	154 000,00
7413 + 7416	Subventions autres	0,00	27 000,00
743 à 745	Aides financières privées, mécénat	354 947,21	312 974,20
751600	Droits d'auteur/livre	0,00	3 083,46
7561 à 7562	Cotisations	9 885,00	11 115,00
7563	Cotisations Membr. Ass. Autorit. Classt	52 000,00	54 000,00
759000	Produits divers	1 616,33	1 118,86
7581+75811	Dons	126,26	9 083,63
764 + 768	Produits financiers	6 856,21	2 807,25
771 + 775	Produits exceptionnels	5 523,51	1 003,38
777	Quote part subvention équipement	2 097,22	5 000,00
78174 + 7875	Repr prov créance douteuse	458,00	190,00
749 + 7913	Rembt org. divers	17 438,18	2 843,81
total produits		1 598 299,13 €	1 649 558,97 €

789000	Report ress. exercices antérieurs	295 410,00	456 834,11
689000	Engag à réaliser / ress. affectées	354 400,00	418 206,71
total		-58 990,00 €	38 627,40 €

690000	Résultat	7 550,45 €	12 683,64 €
--------	-----------------	-------------------	--------------------

Quetigny, le 4 mars 2011

Le Président,
Guy-François FRISONI

Le Trésorier,
Bruno TISSOT

Le Commissaire aux comptes,
Cabinet Emmanuel Chevignard

RÉSERVES NATURELLES DE FRANCE
BP 100 - 21803 QUETIGNY CEDEX

CABINET EMMANUEL CHEVIGNARD
COMMISSARIAT AUX COMPTES

3, allée des Corvées
21240 TALANT

Tél. 03 80 55 44 80

Tél. 03.80.48.91.00
Fax 03.80.48.91.01

Aujourd'hui, la terre de demain

6 bis, rue de la Gouge
BP 100
21803 Quetigny
Cedex

Téléphone :
03 80 48 91 00
Télécopie :
03 80 48 91 01

rnf@espaces-naturels.fr
www.reserves-naturelles.org

Association Loi 1901
Code APE 913E
SIRET 42843483100023

C. E. C

EXPERTISE
COMPTABLE
COMMISSARIAT
AUX COMPTES

Emmanuel Chevignard

RESERVES NATURELLES DE FRANCE (C.P.R.N.)

Association Loi de 1901

Siège social : 6 Bis Rue de la Gouge
21800 QUETIGNY

SIRET : 428 434 831 00023

A.P.E : 9499Z

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2010

Mesdames, Messieurs les membres de l'Association,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2010 sur :

- **Le contrôle des comptes annuels de l'Association RESERVES NATURELLES DE FRANCE tels qu'ils sont joints au présent rapport.**
- **La justification de nos appréciations.**
- **Les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.**

*3, Allée des Corvées
B.P. 105
21 242 Talant Cedex*

TÉL : 03 80 55 44 80
FAX : 03 80 57 69 58

ec@e-chevignard.com

S.A.S. AU CAPITAL DE 80 000 €
R.C.S. DIJON 341 846 400
INSCRITE AU TABLEAU DE L'ORDRE DE
LA RÉGION DE DIJON ET À LA
COMPAGNIE DES COMMISSAIRES AUX
COMPTES DE DIJON
N° DE T.V.A. INTRACOMMUNAUTAIRE
FR 19 341 846 400 • APE 6920Z

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels.

Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

II - JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

NOS APPRECIATIONS SE SONT ENTRE AUTRES APPUYEES SUR DES CONTROLES :

- **Des fonds dédiés, qui permettent de suivre les engagements pris par l'Association et le report des ressources non utilisées des exercices antérieurs.**

Nous nous sommes assurés que les fonds dédiés comptabilisés correspondent à des ressources non utilisées relatives à des projets en cours de réalisation.

- **Des encaissements de subventions.**

Nous avons contrôlé l'existence de conventions de subvention signées par l'Association ainsi que leur encaissement.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux membres de l'Association sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Talant,
Le, 23 mars 2011

Le Commissaire aux Comptes,
Cabinet Emmanuel CHEVIGNARD



Emmanuel CHEVIGNARD

ANNEXE COMPTABLE - EXERCICE 2010

CABINET EMMANUEL CHEVIGNARD
COMMISSARIAT AUX COMPTES

3. allée des Corvées

21240 TALANT

Tél. 03 80 55 44 80

Fax 03 80 57 69 58

Total du bilan avant répartition :

1 326 945,19 €

Résultat :

12 683,64 €

Les notes indiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été arrêtés le 4 mars 2011 par le conseil d'administration.

I. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les **conventions comptables** ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la **méthode des coûts historiques**.

Méthode utilisée pour les amortissements : ils sont calculés suivant le **mode linéaire** en fonction de la durée de vie prévue.

Selon les statuts, le bilan, le compte de résultat, le compte analytique de résultat, le rapport de gestion constitué, notamment, des rapports moral et financier sont soumis à l'approbation des adhérents lors de l'assemblée générale statutaire qui aura lieu le 7 avril 2011.

Engagements :

1. Engagements en matière de droit individuel à la formation (D.I.F.) :

Dans le cadre de l'obligation d'information liée au Droit Individuel à la Formation (D.I.F.), instaurée par la Loi n° 2004-391 du 4 mai 2004, notre association a comme engagements à la date du bilan dont la présente fait partie intégrante :

- Volume d'heures de formation cumulé par rapport aux droits acquis aux salariés présents : 1408 heures.
- Volume d'heures de formation n'ayant pas donné lieu à demande : 1408 Heures.

Nous avons retenu les hypothèses suivantes :

- Date d'application à compter du 1er janvier 2005.
- Prise en compte de l'ensemble du personnel présent ayant au moins un an d'ancienneté révolu au 1er janvier 2010.
- Calculs à partir des heures acquises au 31 décembre 2010 et des heures non dépensées.

Selon le choix laissé par la réglementation en vigueur, cet engagement n'a pas fait l'objet de la constitution d'une provision comptable dans les comptes sociaux au 31 décembre 2010.

2. Engagements en matière d'indemnités de départ en retraite :

Le montant des indemnités de départ en retraite au 31/12/2010 s'élève à 105 751 €. Ce montant correspond à la dernière évaluation connue des droits acquis au titre de la retraite.

3. Mise à disposition des salariés.

L'association fait partie d'un groupement d'intérêt public (GIP) : l'Atelier Technique des Espaces Naturels (ATEN) basé à Montpellier. A ce titre, en 2010, elle a mis à disposition de cette structure, deux salariés.

RNF a reversé le solde de la subvention d'un montant de 26 128,61 euros concernant le poste de la chargée de mission formation embauchée seulement au 15 juin 2010.

Information significative sur les modalités de comptabilisation des fonds dédiés

Les dépenses venant en contrepartie des ressources affectées par des tiers financeurs à des projets définis et qui ne sont pas encore engagées à la date de clôture sont affectées en compte de "fonds dédiés". Ces provisions sont comptabilisées par le biais du compte 689 afin de constater l'engagement pris par l'association de poursuivre la réalisation dudit projet.

L'utilisation des fonds est constatée par le biais du compte 789 "Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs" qui permet de suivre la contrepartie des fonds affectés.

Conformément à la législation, des tableaux de suivi sont fournis dans l'annexe.

Autres points :

* Procédures de partie civile : l'action en partie civile engagée en 2009 relative à la pollution de la réserve naturelle des Coussouls de Crau et l'action relative à la chasse illégale sur la RN de l'Estuaire de la Seine se sont poursuivies.

* RNF a remboursé la subvention d'un montant de 9 448,82 euros à FUNBIO pour non réalisation de la mission confiée en 2009.

II. DESCRIPTION DU PROJET ASSOCIATIF

L'objet de l'association consiste à mettre en oeuvre tous les moyens pour assurer une information régulière entre les différentes réserves naturelles, pour fournir une assistance technique aux organismes chargés de réaliser et de gérer ces réserves, pour faire connaître le résultat de ces études et réflexions à toutes les instances qui lui sembleront utiles, notamment au ministère chargé de la protection de la nature.

III. FINANCEMENT DE L'ASSOCIATION

Les ressources de l'association se composent principalement de :

- subventions de la DEB,
- mécénat de la Fondation EDF DiversiTerre,
- subventions de collectivités locales et territoriales,
- adhésions des membres,
- autres mécénat et participations diverses.

Ces subventions sont utilisées pour l'animation du réseau, le suivi et la réalisation des projets Fondation E.D.F et l'exécution des contrats avec la DEB

	Ressources	
	2009	2010
ministère en charge de l'Ecologie DiversiTerre	840 000 €	981 550 €
autres subventions dont Régions	200 000 €	200 000 €
autres aides financières	169 500 €	181 000 €
autofinancement	154 947 €	112 974 €
dont adhésions Régions	233 852 €	174 035 €
report des exercices antérieurs	295 410 €	456 834 €
	1 893 709 €	2 106 393 €

IV. VARIATION DES FONDS PROPRES

FONDS PROPRES	
à la clôture de l'exercice précédent	263 948,77 €
affectation du résultat 2009	+ 7 550,45 €
résultat 2010	+ 12 683,64 €
total des fonds propres au 31/12/2010	284 182,86 €

V . NOTES SUR LE BILAN ACTIF

ACTIF IMMOBILISE

<i>Valeurs brutes</i>	<i>à l'ouverture</i>	<i>augmentation</i>	<i>diminution</i>	<i>à la clôture</i>
Immobilisations corporelles	135 005 €	8 537 €	7 974 €	135 568 €
Immobilisations incorporelles	23 585 €	3 289 €	0 €	26 874 €
Immobilisations financières	5 404 €	0 €	0 €	5 404 €
total	163 994 €	11 826 €	7 974 €	167 846 €
mortissements immo.corporelles	90 104 €	20 354 €	7 974 €	102 484 €
mortissements immo.incorporelles	10 931 €	6 787 €	0 €	17 718 €
total	101 035 €	27 141 €	7 974 €	120 202 €

SUBVENTIONS d'équipement

<i>Valeurs brutes</i>	<i>à l'ouverture</i>	<i>augmentation</i>	<i>diminution</i>	<i>à la clôture</i>
Subventions équipement	15 000 €	0 €	0 €	15 000 €
mortissements subv. équipement	2 097 €	5 000 €	0 €	7 097 €

ETAT DES CREANCES

	<i>montant brut</i>	<i>à 1 an au plus</i>	<i>à plus d'un an</i>
ctif immobilisé	5 404 €	0 €	5 404 €
ctif circulant	361 841 €	314 419 €	47 422 €
total	367 245 €	314 419 €	52 826 €

VI . NOTES SUR LE BILAN PASSIF

ETAT DES DETTES

	<i>montant brut</i>	<i>à 1 an au plus</i>	<i>de 1 à 5 ans</i>
fournisseurs	71 514 €	71 514 €	0 €
fiscales et sociales	138 490 €	138 490 €	0 €
autres dettes	2 239 €	2 239 €	0 €
total	212 243 €	212 243 €	0 €

EVOLUTION DES COMPTES "FONDS DEDIES" DU BILAN 2009 AU BILAN 2010

1940 : Fonds dédiés sur fonctionnement exercices antérieurs

<i>Valeurs brutes</i>	<i>à l'ouverture</i>	<i>augmentation</i>	<i>diminution</i>	<i>à la clôture</i>
194004 : Fonds dédiés sur fonctionnement 2004	1 000,00 €	0,00 €	1 000,00 €	0,00 €
194005 : Fonds dédiés sur fonctionnement 2005	7 800,00 €	0,00 €	7 800,00 €	0,00 €
194006 : Fonds dédiés sur fonctionnement 2006	3 700,00 €	0,00 €	3 000,00 €	700,00 €
194007 : Fonds dédiés sur fonctionnement 2007	69 000,00 €	0,00 €	41 786,00 €	27 214,00 €
194008 : Fonds dédiés sur fonctionnement 2008	217 522,61 €	0,00 €	108 822,61 €	108 700,00 €
194009 : Fonds dédiés sur fonctionnement 2009	249 400,00 €	0,00 €	215 050,00 €	34 350,00 €

1941 : Fonds dédiés sur opérations de mécénat exercices antérieurs

<i>Valeurs brutes</i>	<i>à l'ouverture</i>	<i>augmentation</i>	<i>diminution</i>	<i>à la clôture</i>
194104: Fonds dédiés sur opérations mécénat 2004	11 435,00 €	0,00 €	11 435,00 €	0,00 €
194105: Fonds dédiés sur opérations mécénat 2005	15 250,00 €	0,00 €	7 625,00 €	7 625,00 €
1941052: Fonds dédiés sur opérations mécénat antérieur	22 915,00 €	0,00 €	0,00 €	22 915,00 €
194106: Fonds dédiés sur opérations mécénat 2006	31 868,00 €	0,00 €	0,00 €	31 868,00 €
194107: Fonds dédiés sur opérations mécénat 2007	47 682,00 €	0,00 €	0,00 €	47 682,00 €
194108: Fonds dédiés sur opérations mécénat 2008	26 065,50 €	0,00 €	2 315,50 €	23 750,00 €
194109: Fonds dédiés sur opérations mécénat 2009	100 000,00 €	0,00 €	58 000,00 €	42 000,00 €

194 : Fonds dédiés sur exercice 2010

<i>Valeurs brutes</i>	<i>à l'ouverture</i>	<i>augmentation</i>	<i>diminution</i>	<i>à la clôture</i>
194010 : Fonds dédiés sur fonctionnement	0,00 €	321 761,71 €	0,00 €	321 761,71 €
194110: Fonds dédiés sur opérations mécénat antérieures affectées	0,00 €	99 670,00 €	3 225,00 €	96 445,00 €

EVOLUTION DES COMPTES 689 ET 789

689		789	
au 31/12/2010	418 207 €	au 31/12/2010	456 834 €

EVOLUTION DES COMPTES 4687

468700		Produits divers à recevoir sur 2010	
au 31/12/2010		2 809 €	
	Produits à recevoir	2 809 €	

VII. DETAIL PRODUITS ET CHARGES CONSTATES D'AVANCE

PRODUITS		&	CHARGES	
Produits constatés d'avance	57 603 €		Charges constatées d'avance	27 730 €

VIII. DETAIL PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS

PRODUITS & CHARGES EXCEPTIONNELS				
Charges exceptionnelles	10 376 €		Produits exceptionnels 6 003 €	
voirs sur factures antérieures	545 €		ccor remboursement tickets restaurant 2008	144 €
justement amortissements	372 €		Régularisations 2009	91 €
justement cotisations sociales	10 €		Régularisation cotisations sociales	414 €
Remboursement FUNBIO	9 449 €		mort. Subv équipement	5 000 €
			Retour sur livret	355 €

IX. DETAIL CHARGES A PAYER

Charges à payer au 31/12/2010		
408	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	23 460 €
4308	Dettes fiscales et sociales	57 414 €
428	Charges de personnel à payer	80 483 €
468	autres dettes	0 €